

## Une analyse détaillée du projet de programme de tronc commun de Sciences économiques et sociales en terminale ES par l'APSES

### Remarques générales

Pour ce projet de programme de terminale, le groupe d'experts a eu le temps de travailler et aurait pu prendre en compte les résultats de [l'enquête menée par l'APSES en novembre 2010 sur le programme précédent](#) (renseignée par 525 collègues, soit plus de 10 % de la profession) et les propositions formulées dans son [projet de programme publié en janvier 2011](#). Quelques avancées peuvent être notées, notamment dans le choix des thèmes à étudier qui doivent permettre de susciter l'intérêt des élèves (emploi, mondialisation, inégalités, conflits, intégration...). Le projet de programme comporte encore cependant de nombreux [défauts similaires à celui de première ES](#) dont il prolonge à la fois les principes et la philosophie.

### Un programme encore trop chargé

Alors qu'avec la réforme du lycée les élèves n'auront que 5 heures de SES par semaine contre 6 heures auparavant, le projet de programme augmente, comme en première, le nombre de questions à traiter qui passe de 16 à 18, pour une trentaine de semaines de cours. De fait, chaque question devra être traitée en 8h30 environ, ou plutôt 6h30 si sont soustraits les temps d'évaluation et de correction et encore moins si on ajoute le travail méthodologique de préparation aux épreuves du baccalauréat. Il s'agit simplement d'une mission impossible alors que les collègues, comme le montrait l'enquête réalisée par l'APSES sur l'actuel programme, considèrent déjà l'actuel programme comme beaucoup trop dense. Nous demandons donc que le nombre de questions soit limité à 12 comme dans la proposition de programme de l'APSES, pour que les élèves puissent aller au-delà d'un simple survol de ces questions, pour que les pratiques d'enseignement puissent les mettre réellement en activité intellectuelle et méthodologique, et pour que soit donné le temps nécessaire aux allers-retours entre les théories et les faits sans lesquels il ne peut y avoir de formation à la démarche scientifique en sciences sociales.

Le projet de programme de terminale compte environ 170 notions évaluables au baccalauréat<sup>1</sup>, contre 135 actuellement et seulement 60 dans la proposition de programme de l'APSES. Avec un horaire hebdomadaire réduit d'une heure en terminale, comment ne pas craindre que s'amplifient encore les difficultés à « boucler » le programme, le recours au « bachotage » et la souffrance à la fois des élèves et de leur enseignant ? Le groupe d'experts manifeste ici son incapacité à entendre les demandes de réduction de l'encyclopédisme des programmes portées par les enseignants des SES et par le rapport de la commission Guesnerie, dont il prétend pourtant se revendiquer.

### Les aberrations du cloisonnement strict entre les disciplines

Le programme de terminale apparaît comme une succession de questions qui ne sont pas reliées par une problématique d'ensemble qui permettrait de lui donner une véritable cohérence interne comme cela a toujours été le cas avec les programmes de SES précédents. Ce défaut est renforcé par le choix d'un strict cloisonnement disciplinaire entre l'économie et les autres sciences sociales. Ce cloisonnement entraîne une perte de sens, un appauvrissement pour la formation intellectuelle des élèves et des aberrations.

On se demande par exemple pourquoi choisir de traiter dans la partie économique, « Comment représenter le marché du travail ? », et en regard croisé « Comment s'articulent marché et organisation dans la gestion de l'emploi ? » alors que ces questions devraient être

<sup>1</sup> Aux 95 notions de Terminale s'ajoutent près de 60 notions mentionnées que les élèves sont sensés avoir acquies en première et une quinzaine de notions présentes dans les indications complémentaires ou dans les intitulés des questions (exemple : individualisme)..

mobilisées dans un questionnaire unique sur les déterminants de l'emploi. De la même façon, pourquoi ne considérer les questions de développement qu'à partir du développement durable restreint aux préoccupations environnementales et sous l'angle unique de l'analyse économique, et faire disparaître la mention même de la notion de « développement humain » ? Au vu de l'importance des recherches en sociologie et science politique sur l'analyse des politiques publiques, alors que le projet de « taxe carbone » a manifestement buté sur une insuffisante estimation de ses effets redistributifs et de sa soutenabilité politique, alors que l'actualité montre les difficultés pour parvenir à un accord international sur un risque global comme le climat, comment justifier de placer la politique climatique sous le seul angle de l'analyse économique ?

Enfin, alors que, selon l'enquête réalisée par l'APSES sur le programme de 2002, la question portant sur les déterminants économiques et sociologiques des inégalités emportait la satisfaction d'une grande partie des répondants et alors qu'au contraire près de 40 % demandaient à ce que soit supprimée la question sur le lien entre inégalités et justice sociale, comment justifier d'avoir privilégié la seconde ? Il est en effet très surprenant que des experts qui se méfient à ce point de l'interdisciplinarité entre les sciences sociales aient choisi de privilégier une question (« La persistance d'inégalités est-elle compatible avec l'exigence de justice sociale ? ») qui invite à un croisement avec la philosophie politique (en faisant l'apprentissage notamment de la typologie aristotélicienne entre justice commutative, justice distributive et justice corrective ...) plutôt qu'une question sur les déterminants et la dynamique des inégalités qui fait pourtant l'objet d'une production scientifique importante à la fois en économie, en sociologie et en science politique.

Devant le nombre des aberrations que produit ce dogme du découpage des programmes de première et terminale selon un cloisonnement strict entre sciences sociales, l'APSES demande que soit rétablie une approche thématique permettant sur un thème donné la mobilisation d'une ou de plusieurs sciences sociales lorsque leurs apports permettent d'enrichir la compréhension des phénomènes étudiés.

### **Quelle cohérence d'ensemble des programmes de première et terminale ?**

Cette absence de cohérence interne apparaît également sur l'ensemble du cycle terminal en comparant les textes des programmes de première et de terminale. Quel intérêt y a-t-il à proposer en première un chapitre intitulé « Comment l'État-providence contribue-t-il à la cohésion sociale ? », et en terminale un chapitre « Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? » dont le contenu est de fait redondant ?

De même, comment articuler le questionnaire « Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ? » où les élèves de première doivent distinguer les groupes sociaux sans que la notion de classe sociale soit abordée, avec le questionnaire de terminale « Comment analyser la structure sociale ? » où cette notion devient centrale ? Alors qu'en première « on mettra en évidence les avantages [...] du développement des échanges, notamment entre nations » sans se préoccuper des inconvénients, en terminale enfin « on analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux » : l'enseignant doit-il faire passer le message à ses élèves que ce débat n'est autorisé qu'en terminale ?

Plus globalement, l'absence de cohérence est patente à la relecture du préambule du programme de première qui affirme qu'« en première, l'étude des concepts, outils, démarches et méthodes de chaque discipline a été privilégiée » et que « les objets communs susceptibles de mobiliser les regards croisés, déjà présents en classe de première, prendront toute leur place en terminale », alors que le programme de terminale accorde la même place marginale aux « regards croisés », sous la forme de quatre questions à traiter en fin d'année sur à peine 12% des 170 heures d'enseignement. Il est manifeste que cette affirmation est mensongère et avait comme seul but de masquer une volonté politique de découpler strictement l'économie des autres sciences sociales, alors même que les thèmes traités sont bien souvent l'objet de travaux interdisciplinaires et qu'ils sont traités comme des « objets communs aux sciences sociales » dans le [programme des classes](#)

[préparatoires B/L](#) dont le découpage a manifestement inspiré ces nouveaux programmes du secondaire (alors qu'ils correspondent à des publics scolaires et à des finalités très différents).

### **Des problématiques parfois technicistes, où l'apprentissage des outils théoriques devient une fin en soi**

La formulation de certains questionnements fait apparaître clairement une dérive techniciste qui confirme celle du programme de première. Le questionnement qui donne le titre au chapitre est alors un simple prétexte pour aborder une notion ou un raisonnement sans lien avec une question contemporaine qui pourrait donner du sens à cet apprentissage.

Ainsi pourquoi formuler la question préalable « Comment représenter le marché du travail ? », plutôt que de l'intégrer à une question plus large sur les déterminants de l'emploi ? De même, la question « Comment s'opèrent les règlements internationaux ? » invite à étudier la balance des paiements pour elle-même alors que cette étude prendrait tout son sens replacée dans le cadre d'une question sur les conséquences des déséquilibres internationaux ou sur les raisons de la mondialisation de la finance. Enfin, le chapitre « Comment rendre compte de la mobilité sociale ? » tel qu'il est posé est centré sur la question de la mesure de la mobilité sociale, alors même que c'est un thème dont la problématisation permet de motiver les apprentissages des élèves sur ces outils exigeants que sont les tables de mobilité. Une formulation du type « L'ascenseur social est-il en panne ? » ou « La mobilité sociale permet-elle l'égalité des chances ? » serait beaucoup plus judicieuse, et qui plus est bien davantage en concordance avec les indications complémentaires du programme. Cette insistance sur les outils sert-elle à éluder des questions plus vives, à aseptiser les programmes de SES pour les rendre plus « politiquement corrects » ?

### **Des choix parfois biaisés qui font reculer le pluralisme théorique**

Dans la partie de ce programme consacrée à l'analyse économique, le pluralisme théorique est avant tout sérieusement borné par le refus d'envisager l'apport des autres sciences sociales sur certaines questions (voir plus haut). La plupart des chapitres permettent en effet de convoquer des analyses économiques théoriques plurielles, à l'exception cependant de la question « 2.1 Comment représenter le marché du travail » où le rôle de la demande globale sur l'emploi n'est pas abordé, puisqu'il l'est seulement dans l'item suivant sur les politiques de l'emploi.

C'est dans la partie sociologique que le manque de pluralisme théorique est le plus patent. L'analyse bourdieusienne disparaît dans l'étude des déterminants de la mobilité sociale (notions de capital culturel et de reproduction sociale) et de l'analyse de la structure sociale (notion d'espace social). Devra-t-on se limiter dorénavant aux analyses s'inspirant de la démarche de Raymond Boudon (paradoxe d'Anderson) pour analyser la mobilité sociale et à celles de la « tradition sociologique (Marx, Weber) » pour rendre compte de la structure sociale ? La notion de classe sociale est d'ailleurs la seule notion de l'analyse marxiste qui subsiste dans ce programme, qui la fait disparaître de la grille d'analyse des conflits sociaux et élimine également la notion d'exploitation (mais pas la notion de méritocratie) lorsqu'il est question des conceptions de la justice sociale.

**Ces défauts importants doivent amener le ministère** à remettre en question les principes mêmes qui ont présidé à la confection des deux programmes du cycle terminal et à **prendre en compte la demande de réécriture de ces programmes par un nouveau groupe d'experts** portée à la fois par [la moitié des enseignants de SES](#) et par [onze associations représentatives de la communauté scientifique en sciences sociales](#). Ils doivent également conduire à reconsidérer la méthode de confection de ces programmes, qui ne repose sur aucun bilan des programmes antérieurs ([l'enquête menée par l'APSES sur le programme de 2002](#) mentionnée plus haut a été superbement ignorée par les experts) et se déroule sans aucune prise en compte des avis experts des enseignants et des membres de la communauté scientifique.

## Science économique (90 heures)

### 1. Croissance, fluctuations et crises

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?	Investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, institutions	<p>En s'appuyant sur le programme de première, on s'interrogera sur l'intérêt et les limites du PIB comme mesure de l'activité économique. On montrera que le PIB ne reflète pas l'évolution du niveau de vie des populations et qu'il convient de se référer au PIB par tête. L'étude de séries longues permettra de procéder à des comparaisons internationales des évolutions des deux indicateurs. À partir d'une présentation simple de la fonction de production, on exposera la manière dont la théorie économique analyse le processus de croissance. On fera le lien entre la productivité globale des facteurs et le progrès technique et on introduira la notion de croissance endogène en montrant que l'accumulation du capital, sous ses différentes formes (physique, technologique, humain et public) participe à l'entretien de la croissance. On pourra ainsi montrer le rôle des institutions* et des droits de propriété*.</p> <p><i>Acquis de première : PIB*, facteurs de production*, production marchande et non marchande*, valeur ajoutée*, productivité*, institutions*, droits de propriété*, externalités*,</i></p>	<p>Mise à part l'interrogation sur l'intérêt et les limites du PIB pour mesurer la croissance (par ailleurs en partie redondante avec la question 4.1 de la partie économique), ce chapitre n'est pas suffisamment problématisé pour susciter l'intérêt des élèves. Les sources de la croissance sont étudiées pour elles-mêmes sur le mode du catalogue, sans poser quelques questions essentielles qui donneraient du sens à l'apprentissage des théories : A quoi sert la croissance ? Tous les types de croissance se valent-ils ? Quelles sont les interactions entre croissance et partage des richesses ? Pourquoi certains pays se sont développés / se développent et pas d'autres ? Les liens réciproques entre croissance et développement disparaissent de ce programme, les points 4.1 et 4.2 sur le développement durable étant exclusivement centrés sur les questions environnementales.</p> <p>L'évocation de LA fonction de production, et de LA théorie économique est maladroite car laisse penser qu'il n'y a qu'une manière de décomposer les sources de la croissance, sans possibilité de s'interroger sur les limites de cette mesure.</p>
1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?	Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, croissance potentielle, dépression,	L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance, et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées	Le lien entre cette question et la précédente est problématique. La question 1.1. invite essentiellement à étudier les sources de la croissance à long terme à travers la contribution

	déflation	<p>directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. En faisant référence au programme de première, on rappellera le rôle des politiques macroéconomiques dans la gestion des fluctuations conjoncturelles. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique, et leurs conséquences sur le chômage de masse.</p> <p>Acquis de première : inflation*, politique monétaire*, politique budgétaire*, politique conjoncturelle* chômage*, demande globale*</p>	<p>des facteurs de production, ce qui permet de définir la croissance « potentielle ». Mais elle ne permet pas de traiter des fluctuations de court terme qu'invite à analyser la question 1.2., celles-ci dépendant notamment des contributions des différentes composantes de la demande.</p> <p>Il est regrettable que cette distinction entre court terme et long terme, conjoncturel et structurel, n'apparaisse pas. Il est encore plus regrettable qu'alors que la question 1.1. s'intéresse aux sources de la croissance à long terme, les raisons des cycles longs de la croissance et les analyses d'inspiration schumpétérienne reliant cette instabilité aux vagues de progrès technique soient évacuées (disparition de la notion de « destruction créatrice »).</p> <p>La densité des pré-requis de première pour cette question la rendra particulièrement difficile à traiter dans le temps imparti.</p>
--	-----------	--	--

## 2. Emploi et chômage

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
2.1. Comment représenter le marché du travail ?	Marché du travail, taux de salaire réel, coût salarial unitaire, productivité marginale du travail, salaire d'efficience, salaire minimum, équilibre de sous-emploi	On prendra appui sur le programme de première concernant la coordination par le marché pour exposer la présentation néo-classique du marché du travail. On se limitera à une présentation graphique du modèle et on mettra en évidence les déterminants de l'offre et de la demande ainsi que les effets des modifications des conditions d'offre et de demande sur les prix et quantités d'équilibre. Pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale, on	<p>Le questionnement est doublement contestable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La question de la représentation du marché du travail n'est pas une question en soi. C'est une question qui ne peut prendre sens pour les élèves que dans le cadre d'une réflexion sur les déterminants de l'emploi, ou sur le chômage, ses causes et les moyens de lutter contre lui (voir question « 2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? »).</li> <li>- Il s'agit d'une fausse question puisque les indications ne donnent comme seule</li> </ul>

		<p>montrera l'intérêt de relâcher les hypothèses du modèle de base en introduisant principalement les hypothèses d'hétérogénéité du facteur travail et d'asymétrie d'information.</p> <p>Acquis de première : offre et demande*, prix et quantité d'équilibre*, preneur de prix*, rationnement*, asymétries d'information*</p>	<p>représentation du marché du travail que « la présentation néoclassique » (de base ou avec relâchement de quelques hypothèses). Qu'en est-il des autres traditions de pensée ? Par exemple, à quel moment aborder le fait que sur le marché du travail, il n'existe pas seulement des asymétries d'informations, mais également des asymétries de statut dans la relation contractuelle entre l'employeur et le salarié, qui ne peuvent être considérés comme égaux, et qu'en conséquence le marché du travail n'est pas la seule représentation théorique en économie pour expliquer les déterminants de l'emploi ?</p> <p>La question <b>des</b> représentations du marché (2.1) du travail devrait être fusionnée avec le regard croisé 2.1. « Comment s'articulent marché et organisation dans la question de l'emploi ? » dans une question unique sur les déterminants de l'emploi intégrant les explications keynésiennes reliant emploi et demande globale (mentionnées seulement dans la question 2.2 « Quelles politiques pour l'emploi ? »).</p> <p>On notera également les aberrations auxquelles aboutit ici le dogme du cloisonnement disciplinaire : quelle cohérence y a-t-il à expliquer aux élèves dans la question 2.1 de la partie « Economie » que le salaire résulte d'une confrontation de l'offre et de la demande de travail, pour leur dire quelques mois plus tard dans la question 2.1 du regard croisé « Travail et emploi » que « <i>le taux de salaire n'est pas seulement lié à la confrontation de l'offre et de la demande, mais qu'il dépend aussi du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État (salaire minimum, taux des cotisations sociales, etc.)</i>. ».</p> <p>Les thèmes « Emploi et chômage » (partie</p>
--	--	--	--

			économique) et « Travail et emploi » (regards croisés) doivent donc être regroupés dans un thème pluridisciplinaire « Travail, emploi, chômage » unique.
2.2. Quelles politiques pour l'emploi ?	Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée	<p>À l'aide de données empiriques françaises et étrangères, on mettra en évidence le caractère dynamique du marché du travail en donnant des indications sur les flux bruts. On s'interrogera sur les relations entre progrès technique, emploi et durée du travail. On montrera que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques. On analysera plus particulièrement les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage.</p> <p>Acquis de première : chômage*, productivité*, demande globale*, politique monétaire*, politique budgétaire*, rationnement*</p>	Il s'agit d'une problématique pertinente. Il est cependant étonnant que ce thème ne soit pas l'occasion d'introduire une réflexion sur la construction statistique de la mesure du chômage. Une partie du contenu envisagé devrait être regroupé avec l'analyse du marché du travail dans une question globale portant sur les déterminants de l'emploi, pour ne s'intéresser ici qu'aux politiques de l'emploi.

### 3. Mondialisation et finance internationale

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques
3.1. Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intrafirme, concurrence monopolistique, compétitivité prix et hors	En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif introduite en première, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation. On analysera les avantages et les inconvénients des échanges	La thématique est pertinente, mais gagnerait pour susciter l'intérêt des élèves à faire passer au premier plan la question des avantages et inconvénients de l'ouverture internationale (« Le commerce international et l'internationalisation de la production sont-ils bénéfiques ? »). Contrairement au programme de première, les indications complémentaires invitent enfin à

	<p>prix, division internationale des processus productifs, délocalisation, externalisation, firmes multinationales</p>	<p>internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les justifications des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts de transport et de communication. On montrera que la différenciation des produits peut être à l'origine d'une compétitivité hors prix.</p> <p>Acquis de première : gains à l'échange*, spécialisation*, échange marchand*</p>	<p>s'interroger à la fois sur les avantages mais aussi sur les inconvénients de l'échange international, ce qui devrait inciter par souci de cohérence à une révision du programme de première.</p> <p>Par ailleurs, l'analyse semble privilégier une dimension statique des avantages comparatifs au détriment de leur caractère endogène et dynamique, en prenant en compte en particulier l'existence d'économies d'échelle et d'effets d'apprentissage. Ce sont pourtant ces analyses qui peuvent dans certains cas justifier des mesures de protectionnisme sectoriel.</p> <p>En limitant l'étude des avantages et des inconvénients du libre-échange pour les consommateurs et les producteurs, le programme fait l'impasse sur le dumping fiscal ou environnemental, qui sont pourtant des questions centrales pour répondre aux interrogations des élèves sur l'actualité. On comprend par ailleurs mal pourquoi il faudrait insister sur les seuls coûts de transport et de communication pour expliquer la localisation des firmes, et ne pas mentionner le coût du travail (si besoin pour relativiser l'importance de ce facteur).</p>
<p>3.2. Comment s'opèrent les règlements internationaux ?</p>	<p>Balance des paiements, investissements directs, investissements de portefeuille, cours de change, marché des changes, spéculation</p>	<p>Après avoir présenté la structure simplifiée de la balance des paiements et expliqué pourquoi une balance des paiements est toujours équilibrée au sens comptable, on identifiera les grands soldes afin d'en donner une interprétation économique. On définira le marché des changes puis on en présentera, de façon élémentaire, le fonctionnement. On montrera comment s'effectue le règlement des transactions internationales. En ayant recours à la représentation graphique, on montrera que le cours de change d'une monnaie résulte de la confrontation d'une offre et d'une</p>	<p>Ce questionnement étroitement techniciste invite à étudier la balance des paiements et la détermination du taux de change pour eux-mêmes, alors que ces apprentissages pourraient prendre un sens pour les élèves à condition d'être reliés à des grands enjeux contemporains susceptibles de les intéresser, comme les conséquences des déséquilibres commerciaux internationaux, les causes et conséquences de la mondialisation de la finance. Par ailleurs, la présentation de l'intérêt de la balance des paiements devrait s'accompagner de l'évocation des limites de cet instrument avec la dématérialisation de certains échanges et</p>

		<p>demande dont on présentera les principaux déterminants. On s'interrogera sur les effets d'une variation des cours de change sur l'économie des pays concernés. Sans entrer dans des développements historiques ou théoriques, on présentera la distinction entre changes fixes et changes flottants.</p> <p>Acquis de première : banque centrale*, fonctions de la monnaie*, taux d'intérêt*</p>	<p>l'internationalisation de la production. S'il est fait référence à la notion importante de spéculation, cette question laissera probablement peu de temps aux élèves pour qu'ils en comprennent les mécanismes sous-jacents étant donné que cette notion n'a pas du tout été introduite dans l'étude du fonctionnement du marché en première et que seuls les élèves qui choisiront l'option « Economie approfondie » aborderont les notions de bulle spéculative ou de comportements mimétiques pourtant indispensables pour comprendre les crises financières.</p>
--	--	---	---

#### 4. Économie du développement durable

<b>Thèmes et questionnements</b>	<b>Notions</b>	<b>Indications complémentaires</b>	<b>Remarques de l'APSES</b>
4.1. La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?	Capital naturel, physique, humain, social et institutionnel, biens communs, soutenabilité.	Après avoir souligné que le développement et le bien-être ne se résument pas à la croissance économique, on définira les quatre types de capital (physique, humain, naturel et social) afin de montrer, en illustrant par des exemples, que le bien-être des populations résulte de leur interaction. On expliquera pourquoi l'analyse économique du développement durable, qui se fonde sur la préservation des possibilités de développement pour les générations futures, s'intéresse au niveau et à l'évolution des stocks de chaque type de capital (accumulation et destruction) ainsi qu'à la question décisive du degré de substitution entre ces différents capitaux. On montrera à ce propos que le PIB, qui n'a pas été conçu pour évaluer le bien-être mais l'activité économique, ne prend pas en compte ces différents aspects. On évoquera, à l'aide	<p>La problématique est intéressante, mais restreinte aux conséquences environnementales de la croissance qui ne sont qu'un des aspects du développement durable. Telle quelle, cette question est donc contradictoire avec les indications complémentaires qui demandent plus largement de faire réfléchir les élèves sur la distinction et les interactions entre croissance et développement. Cette question des liens entre croissance et développement aurait mérité une place moins marginale qu'une simple mention dans les indications complémentaires sur une problématique différente. La suppression de la notion d'IDH (Indice de Développement Humain) est ainsi symptomatique ainsi que l'absence d'interrogation critique sur la polysémie de la notion de développement durable.</p> <p>Par ailleurs, la typologie des formes de capital évoquée ne manque pas d'interroger. Comment</p>

		<p>d'exemples, les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique (épuiement des ressources énergétiques et des réserves halieutiques, déforestation, augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, etc.).</p> <p>Acquis de première : externalités*, biens collectifs*, capital social*</p>	<p>rendre cohérents les cinq types recensés dans les notions (naturel, physique, humain, social et institutionnel, typologie inspirée du rapport de la Commission Stiglitz), les quatre types recensés dans les indications complémentaires (physique, humain, naturel et social) et les quatre types inscrits dans les indications complémentaires de la question 1.1. (physique, technologique, humain et public) ? Il est piquant de noter que la notion de « capital social » est considérée comme un acquis de première pour ce terme envisagé comme étant purement économique, alors qu'elle aura été étudiée dans une question sur les réseaux sociaux dans la partie sociologique !</p> <p>Le choix du cloisonnement disciplinaire montre donc une nouvelle fois ces limites lorsqu'il s'agit de réfléchir à des thèmes à la croisée des sciences sociales, comme ceux du développement humain ou du développement durable.</p>
<p>4.2. Quels instruments économiques pour la politique climatique ?</p>	<p>Règlementation, taxation, marché de quotas d'émission</p>	<p>On prendra appui sur l'exemple de la politique climatique afin d'analyser les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. En lien avec le programme de première sur les marchés et leurs défaillances, on montrera la complémentarité des trois types d'instruments que sont la réglementation, la taxation, les marchés de quotas d'émission. On remarquera que, si les marchés laissés à eux-mêmes ne peuvent résoudre les problèmes, ils peuvent constituer un instrument d'action si on crée le contexte institutionnel adapté. Pour l'analyse de ces instruments, les exercices et la représentation graphique seront privilégiés.</p> <p>Acquis de première : externalités*,</p>	<p>La thématique est intéressante, mais singulièrement réductrice car elle n'est envisagée que sous l'angle de l'analyse économique. En quoi ces instruments sont-ils seulement « économiques » ? La taxation et les marchés de permis d'émissions pourraient revendiquer ce terme puisqu'elles reposent sur un système d'incitations, mais alors pourquoi qualifier d'« économique » la réglementation ? Pourquoi également s'interdire d'étudier les limites de ces politiques climatiques ?</p> <p>Au final, l'ensemble de ces instruments dépend d'une décision proprement politique, mais la partition disciplinaire du programme interdit de mobiliser ici les nombreux travaux d'analyse de ces politiques en science politique. Les questions de l'impact redistributif de ces mesures, de leur perception en termes d'équité et au final de leur</p>

		institutions marchandes*, droits de propriété*, offre et demande*, allocation des ressources*, défaillances du marché	soutenabilité politique, des relations internationales sur un risque global, ne pourront donc pas être envisagées avec les élèves. Pourtant, ces éléments sont nécessaires à la fois pour comprendre l'échec du projet de taxe carbone en France ou les difficultés d'un accord global contraignant sur le climat. Tous ces manques montrent encore une fois de manière criante les aberrations du dogme du cloisonnement disciplinaire sur un thème privilégié pour mobiliser plusieurs sciences sociales.
--	--	---	---

## Sociologie (60 heures)

### 1. Classes, stratification et mobilité sociales

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
1.1. Comment analyser la structure sociale ?	Classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles	<p>On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la structuration sociale des sociétés contemporaines. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés postindustrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie) et on se demandera dans quelle mesure cette multiplicité contribue à brouiller les frontières de classes.</p> <p>Acquis de première : groupe social*</p>	<p>Alors que le nouveau programme de première fait le tour de force de traiter la question « Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ? » sans mobiliser la notion de classe sociale, ce chapitre sur la structure sociale réintroduit cette notion et est désormais le seul chapitre de l'ensemble des programmes de SES du lycée où cette notion intervient.</p> <p>On notera un double appauvrissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un point de vue théorique, il n'y a plus de réflexion sur la dynamique des classes sociales (polarisation/moyennisation) et seules sont envisagées les analyses de la « tradition sociologique (Marx et Weber) », au mépris des analyses plus récentes (Bourdieu, Mendras, Chauvel notamment) ;</li> <li>- d'un point de vue méthodologique, il n'y a plus de réflexion sur la pertinence de l'outil indispensable que constituent les catégories socioprofessionnelles pour rendre compte de la structure sociale, au-delà de la seule distinction en première entre « groupes sociaux caractérisés par l'existence d'interactions » et « simples agrégats physiques ».</li> </ul> <p>Les indications complémentaires ne permettent pas d'interroger la réalité et l'avenir des classes moyennes.</p>
1.2. Comment rendre compte de la	Mobilité intergénérationnelle/	Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de	Ce questionnement étroitement techniciste met au premier plan les outils de mesure de la

mobilité sociale ?	intragénérationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, paradoxe d'Anderson	<p>mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la mobilité relative (fluidité sociale) et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité ou de l'immobilité sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.</p> <p>Acquis de première : groupe d'appartenance*, groupe de référence*, socialisation anticipatrice*</p>	<p>mobilité sociale au lieu de mettre au premier plan un questionnement relié à des enjeux contemporains, à des questions que se posent les élèves sur la société dans laquelle ils vivent, pour donner du sens et les motiver dans leurs apprentissages : la mobilité sociale correspond-elle à un idéal d'égalité des chances ? Quels sont les déterminants de la mobilité et de l'immobilité sociale ? L'ascenseur social est-il en panne ? L'étude des outils de mesure (tables de mobilité) devient une fin en soi alors qu'elle devrait être un moyen pour répondre à ces questions. Par ailleurs, la liste des notions proposées démontre un biais certain et une réduction du pluralisme dans les explications que les enseignants devront mentionner. Cette liste ne comporte en effet que le « paradoxe d'Anderson » relevé par Raymond Boudon au titre des explications de l'immobilité sociale. En dépit de leur importance, de leur actualité et de leur corroboration à travers les statistiques de l'Education Nationale, on ne retrouve aucune des notions forgées par Pierre Bourdieu comme celles, pourtant centrales, de capital culturel ou de reproduction sociale.</p>
--------------------	--	--	--

## 2. Intégration, conflit, changement social

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
2.1. Comment maintenir les liens sociaux dans des sociétés caractérisées par la montée de l'individualisme ?	Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école,	Il s'agit d'une problématique pertinente. Les indications complémentaires sont classiques sur ce type de questionnement, mais la référence à l'occident est inutile («les sociétés occidentales contemporaines »).

		<p>travail, État) dans les sociétés occidentales contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale.</p> <p>Acquis de première : socialisation*, capital social*, sociabilité*, anomie*, désaffiliation*, disqualification*, réseaux sociaux*</p>	
2.2. La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?	Conflits sociaux, mouvements sociaux, régulation des conflits	<p>On montrera que les conflits* peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance à la modernisation. En s'appuyant sur quelques exemples, on s'interrogera sur la pertinence respective de ces différents cadres d'analyse en fonction de la nature des conflits et des contextes historiques. On s'intéressera plus particulièrement aux mutations des conflits du travail et des conflits sociétaux dans les sociétés occidentales contemporaines en mettant en évidence la diversité des acteurs, des enjeux, des formes et des finalités de l'action collective.</p> <p>Acquis de première : groupe d'intérêt*, conflit*</p>	<p>La question posée est pertinente et permet d'aborder des questions intéressantes pour les élèves. Cependant, les indications complémentaires opposent de manière particulièrement inappropriée les conflits comme « moteur du changement social » et comme « résistance à la modernisation », identifiant le changement social à une forme de « modernisation » univoque et la résistance au changement social à une forme de conservatisme.</p> <p>La référence à l'occident est inutile («les sociétés occidentales contemporaines ») et il est regrettable que les élèves puissent dorénavant suivre trois années d'enseignement en SES de la seconde à la terminale sans rencontrer une seule fois la notion de syndicat.</p>

### 3. Culture et diversité culturelle

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
3.1. Peut-on concilier diversité culturelle et intégration sociale ?	Acculturation, assimilation, multiculturalisme, discrimination	Partant du constat de l'existence d'une pluralité de cultures au sein d'une même société, on s'interrogera sur les effets possibles du processus d'acculturation. On montrera que l'intégration par assimilation	Cette question pose un problème pédagogique, puisque jamais dans les programmes la notion de culture au sens sociologique et anthropologique n'aura été définie, alors que tout comme plus haut la notion d'

		<p>des groupes ethniques minoritaires a pour conséquence un appauvrissement de la diversité culturelle, tandis qu'à l'inverse le repli des cultures sur elles-mêmes peut générer une fragmentation de la société. On cherchera à dépasser cette opposition en présentant les analyses qui essaient de concilier la reconnaissance des différences culturelles et le respect de valeurs communes.</p> <p>Acquis de première : socialisation*, normes*, valeurs*, groupe primaire</p>	<p>« individualisme » il s'agit d'une notion revêtant une signification distincte du sens commun. Par ailleurs, la mention de « groupes ethniques » est réductrice et à manier avec précaution dans un programme scolaire, la notion de « groupe culturel » étant ici plus appropriée.</p> <p>La question pose également un problème méthodologique, porteur de dérives potentielles : en isolant ici le seul facteur « culture » comme élément ou obstacle d'intégration et en abordant dans d'autres chapitres les autres dimensions de l'intégration sociale (emploi, diplôme...), on incite à une posture culturaliste particulièrement risquée. Les indications complémentaires sont d'ailleurs particulièrement normatives, ce qui ne laisse pas d'étonner.</p>
<p>3.2. Les pratiques culturelles sont-elles déterminées socialement ?</p>	<p>Culture savante/culture populaire, légitimité culturelle, dissonance culturelle</p>	<p>Après avoir mis en évidence que les pratiques culturelles sont différenciées en fonction des milieux sociaux et qu'elles possèdent une légitimité inégale, on montrera que les préférences et comportements culturels individuels peuvent être éclectiques. On expliquera l'existence de profils culturels dissonants à partir de la pluralité des expériences de socialisation des individus.</p> <p>Acquis de première : socialisation différentielle*, socialisation primaire/secondaire*</p>	<p>Cette question peut être intéressante si elle est mise en résonance avec celle des inégalités et de la mobilité sociale. Mais pour cela il faudrait mobiliser la notion de capital culturel dans les déterminants de l'immobilité sociale, le chapitre sur les pratiques culturelles permettant ensuite d'apporter un regard critique sur la théorie bourdieusienne en prenant en compte « la pluralité des expériences de socialisation des individus » (référence aux travaux de Bernard Lahire notamment).</p> <p>Ce chapitre vient donc souligner les défauts importants de celui sur la mobilité sociale (1.2. de la partie sociologique).</p>

## Regards croisés (20 heures)

### 1. Justice sociale et inégalités

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
1.1. La persistance d'inégalités est-elle compatible avec l'exigence de justice sociale ?	Justice commutative, justice distributive, justice corrective, égalité, équité, discriminations, méritocratie	<p>On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons au niveau européen et international en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On distinguera les notions d'égalité et d'équité en insistant sur le fait qu'il n'y a pas lieu de les opposer. Pour cela, on montrera que le degré d'égalité est un fait et peut se mesurer alors que l'équité, qui renvoie au sentiment de ce qui est juste ou injuste, est un jugement qui se fonde sur un choix éthique ou politique sous-tendu par un système de valeurs.</p> <p>Acquis de première : salaire*, revenu*, solidarité*</p>	<p>Alors que la question des déterminants des inégalités se prête particulièrement bien au croisement des analyses économiques et sociologiques, le groupe d'experts a choisi de faire passer cette analyse au second plan en axant le chapitre sur une question à la croisée des sciences sociales et de la philosophie politique. La plupart des notions mobilisées sont ainsi des notions essentiellement philosophiques (la typologie aristotélicienne entre justice commutative, distributive et corrective, la notion d'équité, celle de méritocratie).</p> <p>Ce choix en dit long sur le travail du groupe d'experts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rétif au croisement entre l'économie et les autres sciences sociales mais pas à un croisement avec la philosophie politique sur une question qui nécessite des prérequis importants dans cette discipline pour sortir des jugements de valeurs ;</li> <li>- résolu à ne pas prendre en considération les avis des enseignants, alors que cette question des liens entre inégalités et justice sociale est au premier rang des questions à supprimer en priorité pour les 525 répondants (soit plus de 10 % de la profession) de <a href="#">l'enquête de l'APSES sur le programme de terminale de 2002</a> !</li> </ul>
1.2. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la	Assurance/assistance, services collectifs, fiscalité, cotisations sociales, coin socio-fiscal	On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services	Il s'agit d'une problématique pertinente mais globalement redondante avec la question « Comment l'Etat-providence contribue-t-il à la cohésion sociale ? » proposée en « regard

justice sociale ?		<p>collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité et aux risques de désincitation et d'effets pervers.</p> <p>Acquis de première : État-providence*, prélèvements obligatoires*, revenus de transfert</p>	<p>croisé » dans le programme de première. On notera ici les incohérences entre les deux programmes du cycle terminal. En effet, en première, il s'agit de « montrer comment l'Etat social contribue, à travers la définition de droits sociaux et la mobilisation d'instruments divers, à favoriser la cohésion sociale » et d' « insister sur la diversité des régimes d'Etat-providence et sur leurs mutations contemporaines » (tout cela en 5 heures, évaluations et corrections comprises...!), mais ce n'est qu'en terminale que les notions d'assurance et d'assistance sont mentionnées dans le programme.</p>
-------------------	--	---	---

## 2. Travail et emploi

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires	Remarques de l'APSES
2.1. Comment s'articulent marché et organisation dans la gestion de l'emploi ?	Contrat de travail, relations professionnelles, segmentation du marché du travail, norme d'emploi	<p>On montrera à partir de quelques exemples que, dans la gestion de l'emploi, s'articulent à la fois des mécanismes de marché* et des processus organisationnels qui font notamment appel au droit. On soulignera que le taux de salaire n'est pas seulement lié à la confrontation de l'offre et de la demande, mais qu'il dépend aussi du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État (salaire minimum, taux des cotisations sociales, etc.). On montrera également que la segmentation du marché du travail est liée à des processus sociaux et institutionnels (inégalités liées au genre, à l'âge, à la nationalité, au statut, à la qualification, etc.). On soulignera, en s'appuyant sur le programme de première, que l'institutionnalisation de la relation salariale, qui est un enjeu majeur des relations professionnelles, résulte à la fois du conflit* et de la coopération*.</p>	<p>Le questionnement est une nouvelle fois formulé dans des termes tellement techniques qu'il constitue une entrée en matière totalement éloignée des grands enjeux contemporains susceptibles d'intéresser et motiver les élèves. Par ailleurs, la dissociation entre un thème « emploi et chômage » dans la partie économique et un thème « travail et emploi » où le croisement des sciences sociales est autorisé laisse perplexe. Le dogme du cloisonnement disciplinaire montre une nouvelle fois ses limites. On peine à trouver une cohérence d'ensemble aux indications complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les développements sur le salaire minimum et les cotisations sociales devraient ainsi être traités avec le chapitre « 2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? » ;</li> <li>- La question de la segmentation du marché du travail devrait être incluse avec la question « 2.1 Comment représenter le marché du travail ? » dans une question unique sur les déterminants</li> </ul>

		<p>Acquis de première : institutions marchandes*, offre et demande*, prix et quantité d'équilibre*, hiérarchie*, coopération*, conflit*</p>	<p>de l'emploi, thème qui se prête très bien à la mobilisation conjointe de plusieurs sciences sociales ;</p> <p>- La question de l'institutionnalisation de la relation salariale pourrait quant à elle être traitée dans le chapitre sur les conflits puisqu'il y est question des conflits du travail et de leur influence sur le changement social (chapitre 2.2 de la partie « sociologie »).</p> <p>L'absence de cohérence de ce chapitre implique de plus un risque de multiplication des sujets de baccalauréat, donc une inflation des contenus traités en cours, alors même qu'il apparaît difficilement imaginable de traiter ce chapitre en 5 heures, évaluations et corrections comprises...</p>
<p>2.2 Les évolutions de l'emploi remettent-elles en cause l'intégration sociale par le travail ?</p>	<p>Salariat, exclusion, précarité, pauvreté.</p>	<p>En lien avec la question 2.1. du programme de sociologie, on montrera que le travail joue un rôle central dans l'intégration sociale au sein des sociétés industrielles, notamment sous la forme du salariat. On montrera en particulier que l'occupation d'un emploi constitue une source de revenus et conditionne de nombreux droits sociaux, qu'elle est l'occasion de nouer des relations sociales, qu'elle a des effets sur d'autres aspects de la vie sociale (santé, famille, etc.). On soulignera que la perte de l'emploi peut, dans certains cas, être à l'origine d'un processus d'exclusion. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi (multiplication des formes d'emplois dites atypiques et apparition de « travailleurs pauvres » notamment).</p> <p>Acquis de première : socialisation*, formes de sociabilité*, groupe primaire*, normes*, valeurs*, solidarité*, désaffiliation*, disqualification sociale*, revenu*, salaire*</p>	<p>Il s'agit d'une problématique pertinente.</p> <p>Cependant, on comprend mal pourquoi ne pas avoir placé ce chapitre immédiatement après le chapitre sur les politiques de l'emploi (question 2.2. de la partie économique) ou après celui sur l'intégration (question 2.1. de la partie sociologique), si ce n'est au nom du dogme du cloisonnement disciplinaire dont on voit bien qu'il n'est pas porteur de sens pour les élèves, les empêchant de tisser des liens entre les différents thèmes étudiés.</p> <p>Par ailleurs, la dernière phrase des indications complémentaires devrait faire référence aux évolutions de l'organisation du travail et à ses conséquences sur les conditions de travail comme facteur de fragilisation de l'intégration dans et par le travail (concept d' « intégration laborieuse » chez Serge Paugam).</p>